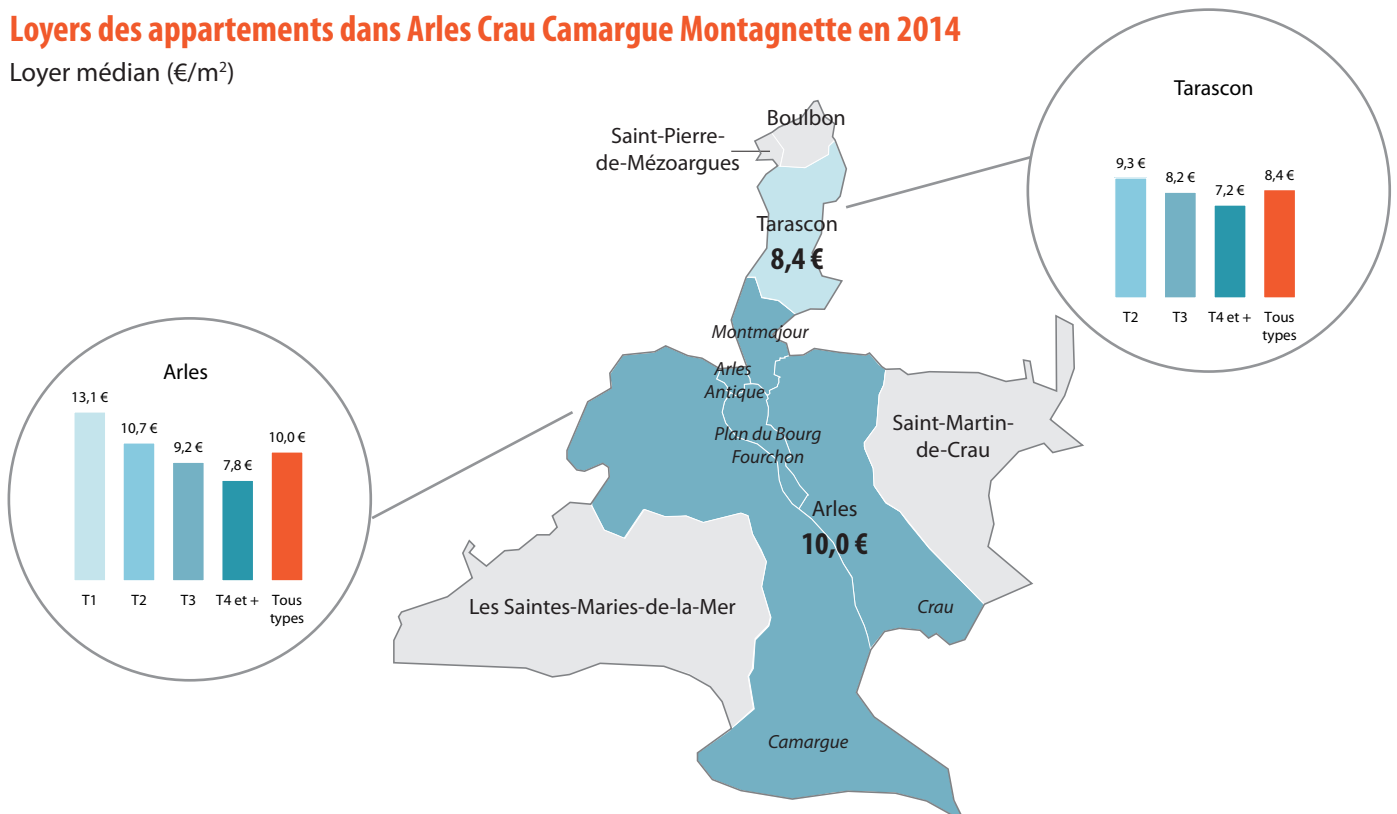


Les loyers du parc privé en 2014

Arles Crau Camargue Montagnette

Loyers des appartements dans Arles Crau Camargue Montagnette en 2014

Loyer médian (€/m²)



Loyers des appartements par commune et type en 2014

		€/m ²			€/mois			Surface médiane
		Bas	Médian	Haut	Bas	Médian	Haut	
Tous types confondus	Arles	9,0 €	10,0 €	11,3 €	488 €	534 €	599 €	57 m ²
	Tarascon	7,6 €	8,4 €	9,3 €	473 €	542 €	602 €	65 m ²
	ACCM	8,7 €	9,8 €	11,2 €	486 €	536 €	604 €	58 m²
T1	Arles	12,0 €	13,1 €	15,4 €	322 €	359 €	399 €	28 m ²
	Tarascon	-	-	-	300 €	367 €	410 €	-
	ACCM	11,8 €	13,0 €	15,4 €	322 €	360 €	400 €	28 m²
T2	Arles	9,6 €	10,7 €	11,9 €	450 €	485 €	520 €	45 m ²
	Tarascon	8,7 €	9,3 €	9,8 €	409 €	448 €	482 €	49 m ²
	ACCM	9,3 €	10,6 €	11,7 €	445 €	480 €	519 €	45 m²
T3	Arles	8,3 €	9,2 €	10,2 €	540 €	590 €	653 €	65 m ²
	Tarascon	7,2 €	8,2 €	9,2 €	541 €	584 €	657 €	70 m ²
	ACCM	7,9 €	8,9 €	10,1 €	539 €	590 €	655 €	67 m²
T4 et +	Arles	6,7 €	7,8 €	8,8 €	600 €	664 €	810 €	86 m ²
	Tarascon	6,4 €	7,2 €	8,5 €	605 €	782 €	880 €	95 m ²
	ACCM	6,6 €	7,6 €	8,8 €	600 €	683 €	834 €	90 m²

Source : ODL 13 - Collecte 2014

Les loyers du parc privé dans Arles Crau Camargue Montagnette 2014

Arles Boulbon Saint-Martin-de-Crau Saint-Pierre-de-Mézoargues Saintes-Maries-de-la-Mer Tarascon

Loyers des maisons de T4 et + par commune en 2014

	€/m ²			€/mois			Surface médiane
	Bas	Médian	Haut	Bas	Médian	Haut	
Arles	7,4 €	8,9 €	10,0 €	797 €	885 €	954 €	100 m ²
Saint-Martin-de-Crau	10,3 €	10,4 €	10,8 €	941 €	950 €	992 €	92 m ²
ACCM	7,8 €	9,7 €	10,4 €	809 €	926 €	980 €	93 m²

Source : ODL 13 - Collecte 2014

Zoom sur les loyers des appartements par secteur et par type à Arles en 2014

	€/m ²			€/mois			Surface médiane
	Bas	Médian	Haut	Bas	Médian	Haut	
Tous types confondus	8,5 €	9,8 €	11,2 €	477 €	530 €	595 €	59 m ²
Arles Antique	9,0 €	9,5 €	10,6 €	514 €	552 €	585 €	59 m ²
Montmajour	8,7 €	9,5 €	10,9 €	531 €	609 €	713 €	66 m ²
Plan du Bourg / Fourchon	9,0 €	10,0 €	11,3 €	488 €	534 €	599 €	57 m²
T1	11,7 €	13,5 €	15,5 €	320 €	359 €	398 €	28 m ²
Arles Antique	-	-	-	-	-	-	-
Montmajour	-	-	-	-	-	-	-
Plan du Bourg / Fourchon	-	-	-	-	-	-	-
Arles	12,0 €	13,1 €	15,4 €	322 €	359 €	399 €	28 m²
T2	8,8 €	10,0 €	11,5 €	435 €	476 €	518 €	46 m ²
Arles Antique	10,4 €	10,7 €	12,0 €	460 €	479 €	496 €	45 m ²
Montmajour	10,0 €	11,2 €	12,5 €	435 €	491 €	542 €	44 m ²
Plan du Bourg / Fourchon	9,6 €	10,7 €	11,9 €	450 €	485 €	520 €	45 m²
T3	7,7 €	8,9 €	10,4 €	517 €	587 €	662 €	70 m ²
Arles Antique	8,9 €	9,4 €	10,2 €	552 €	585 €	610 €	62 m ²
Montmajour	8,2 €	8,7 €	10,0 €	551 €	608 €	763 €	75 m ²
Plan du Bourg / Fourchon	8,3 €	9,2 €	10,2 €	540 €	590 €	653 €	65 m²
T4+	6,7 €	7,9 €	8,8 €	610 €	663 €	773 €	87 m ²
Arles Antique	6,8 €	7,5 €	8,6 €	542 €	625 €	704 €	80 m ²
Montmajour	7,4 €	7,8 €	9,6 €	673 €	832 €	934 €	90 m ²
Plan du Bourg / Fourchon	6,7 €	7,8 €	8,8 €	600 €	664 €	810 €	86 m²

La commune d'Arles est divisée en 5 secteurs à partir des IRIS de l'Insee
Arles Antique : Centre Ville/Trinquetaille
Montmajour : Trébon/Monplaisir/Griffeuille
Plan du Bourg-Fourchon : Barriol/Plan du Bourg/Alyscamps/Chabourlet
Crau : Pont de Crau/Moulès/Raphèle/Mas-Thibert
Camargue : Salin-de-Giraud/Sambuc/Camargue Nord
 Les secteurs Crau et Camargue ne peuvent être observés en raison d'un parc de logements locatifs privés insuffisant.

Source : ODL 13 - Collecte 2014

Méthodologie

La méthode mise en place par l'ADIL des Bouches-du-Rhône, avec l'appui de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL), consiste à suivre un panel de logements issus du parc locatif privé.

L'enquête porte sur les logements loués vides et gérés par des administrateurs de biens. Elle informe sur le niveau des loyers appliqués hors charges et, lorsque la donnée est disponible, sur la superficie des logements.

L'estimation des montants de loyer nécessite un quota minimum de 25 références¹, pour chaque nature (collectif / individuel) et type de bien (nb de pièces).

1. ou 5 % du parc locatif privé pour les territoires où celui-ci est peu présent

Afin de permettre la comparaison entre tous les territoires, l'effet de structure du parc a été neutralisé en appliquant une pondération départementale à chacune des zones d'observation.

Les loyers sont donnés mensuellement ou sont rapportés à la surface habitable (€/m²). La première approche renseigne clairement sur le montant déboursé chaque mois par les ménages et permet de mieux saisir l'effort à consentir pour se loger. La deuxième approche gomme les effets liés à la superficie des logements et constitue une donnée de référence partagée par l'ensemble des professionnels de l'immobilier.

Étude réalisée par l'ADIL des Bouches-du-Rhône

Date de publication : Novembre 2015

Directeur de publication : Thierry MOALLIC, Directeur de l'ADIL 13 - Étude et rédaction : Valérie FAYOLLE, Chargée d'études principale et Lisa MICELI, Chargée d'études habitat, responsable de l'Observatoire des loyers - Conception-Réalisation : Agnès PASSAVANT, Chargée de mission - Communication

ADIL 13 - 7, cours Jean Ballard - CS 10117 - 13231 MARSEILLE CEDEX 1 - Tél. : 04 96 11 12 00 - Internet : www.adil13.org

L'Observatoire départemental des loyers est mis en place en collaboration avec la FNAIM 13 et grâce au concours financier du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, de l'État (DREAL) et de Arles Crau Camargue Montagnette

L'Observatoire Départemental des Loyers, un outil créé par :

Les partenaires de l'Observatoire :

